

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 7 décembre 2015 à 19 h à la bibliothèque de l'école de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Stéphane Pollender, parent
Monsieur François Constantineau, parent
Madame Marie-Claude Crête, enseignante
Madame Annie Belval, enseignante
Madame Andrée Vigneault, professionnel
Madame Manon Gouin, parent
Monsieur Denis Alarie, personnel de soutien

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Madame Caroline Bachand, directrice adjointe
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion

ÉTAIENT ABSENTS

Monsieur Jean-François Morin, enseignant
Madame Anick Péloquin, parent
Monsieur André Godard, PRÉSIDENT du conseil d'établissement

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 07 ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Stéphane Pollender, président substitut du conseil d'établissement, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Aucun mot du président substitut lors de cette séance.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Stéphane Pollender, président substitut, fait la lecture de l'ordre du jour aux membres du C.É.

CÉ # 15-16-028

Il est proposé par madame Andrée Vigneault
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté après avoir ajouté le point 15.1 Démission.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 5 OCTOBRE 2015

Monsieur Stéphane Pollender, président substitut, demande aux membres du C.É. s'ils désirent qu'on leur en fasse la lecture et s'il y a des modifications à y apporter.

CÉ # 15-16-029

Il est proposé par monsieur François Constantineau
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 5 octobre 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 OCTOBRE 2015

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. qu'elle a dû utiliser son droit d'encadrement relatif à la tenue d'activités éducatives spontanées nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école, lorsqu'autorisée par la direction avec reddition de compte pour la fête de Noël des élèves qui aura lieu le 22 décembre prochain. Elle explique aux membres du C.É. en quoi consistera la fête de Noël cette année.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

6. PAROLE AU PUBLIC

Monsieur Jérôme Gelé, représentant du conseil des élèves, demande s'il a droit de vote lors des séances du C.É. Dans sa condition de représentant du conseil des élèves, il ne peut voter, mais il peut commenter.

Monsieur Gelé adresse une demande s'il est possible d'installer un téléphone supplémentaire dans l'école, autre que celui disponible au bureau des surveillants, et qui serait accessible gratuitement et en tout temps afin que les élèves qui participent aux activités parascolaires puissent téléphoner leurs parents lors de la fin des activités. Madame Ménard, directrice, informe monsieur Gelé qu'il n'est pas possible d'installer un autre téléphone, puisqu'il y a beaucoup d'appels logés au 911 et que les policiers doivent intervenir pour chaque appel d'urgence placé à la centrale. Par contre, il peut en tout temps s'adresser à son entraîneur. Ce dernier doit s'assurer que tous les élèves à sa charge sont partis avant de quitter les lieux. Madame Ménard fera un retour avec les entraîneurs à ce sujet.

7. CONSULTATION CSVDC

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. l'acte d'établissement 2016-2017, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019, la détermination des services éducatifs dispensés par les écoles 2016-2017, les règles et critères relatifs à l'inscription, à la formation des groupes et au transfert des élèves dans les écoles de la Commission scolaire.

Les membres du C.É. proposent que le local A-103, servant de local à la médiathèque de la CSVDC, soit déménagé dans un autre établissement afin que l'école puisse le récupérer celui-ci pour les besoins de l'école.

CÉ # 15-16-030

Il est proposé par monsieur François Constantineau
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE l'acte d'établissement soit amendé tel que demandé à la CSVDC, afin qu'il y ait un transfert de la médiathèque dans un autre établissement.

QUE le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019, la détermination des services éducatifs dispensés par les écoles 2016-2017, les règles et critères relatifs à l'inscription, à la formation des groupes et au transfert des élèves dans les écoles de la Commission scolaire soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

8. GRILLE-MATIÈRES

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. la grille-matières 2016-2017.

CÉ # 15-16-031

Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par monsieur François Constantineau

QUE la grille-matières 2016-2017 soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. BUDGET

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É., le budget 2015-2016. Elle mentionne qu'il y a un déficit de 11 018\$ à combler cette année pour en arriver au déficit zéro, comparativement à 31 311\$ prévu en juin 2015.

CÉ # 15-16-032

Il est proposé par madame Marie-Claude Crête
Et appuyé par monsieur François Constantineau

QUE le budget 2015-2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. NORMES ET MODALITÉS 2015-2016

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, fait la lecture aux membres du C.É. du point 2.3 des normes et modalités sur *L'interprétation des données se fait en fonction des exigences établies.*

Madame Ménard présente également aux membres du C.É., les normes et modalités de la formation préparatoire au travail.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

CÉ # 15-16-033

Il est proposé par madame Annie Belval
Et appuyé par madame Andrée Vigneault

QUE les normes et modalités de la formation préparatoire au travail soient approuvées telles que présentées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

11. MODALITÉ D'APPLICATION DU RÉGIME PÉDAGOGIQUE

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. les modalités d'application du régime pédagogique 2015-2016 pour l'école de la Haute-Ville.

CÉ # 15-16-034

Il est proposé par monsieur François Constantineau
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE les modalités d'application du régime pédagogique 2015-2016 soient approuvées telles que présentées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

12. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE ET DE L'ÉCOLE ET CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les projets de sorties éducatives et de campagnes de financement aux membres du C.É.

CÉ# 15-16-035

Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE les projets d'activités éducatives présentés soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

13. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Étant donné l'absence de monsieur André Godard, parent, délégué au comité de parents de la Commission scolaire, il n'y a pas de rapport du représentant au comité de parents à cette séance du conseil d'établissement.

14. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance lors de cette séance.

15. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Monsieur François Constantineau remet sa démission du conseil d'établissement dû à une modification de son horaire de travail. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, fera des démarches afin de remplacer monsieur Constantineau.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h 21.

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 11 janvier à 19 h.

Tous les sujets, à l'ordre du jour, ayant été traités,

CÉ # 15-16-036

IL EST PROPOSÉ par madame Annie Beval
ET APPUYÉ par madame Andrée Vigneault

QUE la séance soit levée, à 20 h 21.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ